

Direction
Départementale des
Territoires et de la Mer
Unité Culture Marines et Pêche



La Rochelle, le 23/09/2020

le directeur départemental des territoires et de la mer
Alain PRIOL

Objet : Enquête publique n° EP_LR_sept_2020
Référence : Article R923-25 du Code rural et de la pêche maritime
Affaire suivie par : BARTHE Benoit

J'ai l'honneur de vous informer de l'organisation d'une enquête publique qui se déroulera en application de l'article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime.

A ce titre, je vous fais parvenir

- Un avis d'enquête, pour affichage en votre mairie pendant 30 jours, du 24/09/2020 au 24/10/2020, soit 15 jours d'enquête proprement dite, précédée de 15 jours d'affichage.
- Un cahier d'enquête, pour y consigner les observations éventuelles,
- Les plans des projets concernant votre commune.

Les demandes concurrentes peuvent être déposées au service Cultures Marines de la Direction départementale des territoires et de la mer DDTM de La Rochelle pendant les 15 jours de l'affichage et les 10 premiers jours de l'enquête.

Les documents relatifs à ces projets sont consultables auprès du service Cultures Marines de la DDTM de La Rochelle pendant toute la durée de l'enquête.

A l'expiration de la période d'enquête, le 24/10/2020, vous voudrez bien me retourner le cahier d'observations arrêté et signé, auquel pourra être joint, si vous le jugez utile, l'avis du Conseil Municipal.

Je vous prie d'agréer, l'expression de ma considération distinguée.

pour le directeur départemental des territoires et de la mer
de la culture des cultures Marines

Benoît BARTHE

DDTM Charente-Maritime
Délégation à la mer et au littoral
Service des activités maritimes
Cultures marines et pêche
89, Avenue des Cordeliers
17018 LA ROCHELLE CEDEX 1

PJ : Avis d'enquête, Cahier d'enquête, Plans des projets

Liste des mairies

Mairie	Adresse	Email
ANGOULINS		contact@angoulins.fr
ARS-EN-RE		mairie@arsenre.fr
AYTRE		information@aytre.fr
CHATELAILLON-PLAGE		mairie@chateilaillonplage.fr
FOURAS	Place Lenoir BP 40023 - 17450 Fouras-les-Bains	mairie@fouras-les-bains.fr
L'HOUMEAU		accueil@lhoumeau.fr
LA COUARDE-SUR-MER		lacouardesurmer@mairie17.com
LA ROCHELLE		mairie@ville-larochelle.fr
LES PORTES-EN-RE		contact@lesportesenre.fr
LOIX		accueil@loix.fr
MARSILLY		mairie@marsilly.fr
NIEUL-SUR-MER		mairie@nieul-sur-mer.fr
YVES		mairie-yves@wanadoo.fr

Direction
Départementale des
Territoires et de la Mer
Unité Culture Marines et Pêche



CAHIER

ENQUETE PUBLIQUE n° EP_LR_sept_2020

du 24/09/2020 au 24/10/2020

Article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime

la Mairie de :

le Service délocalisé de :

Les demandes d'autorisations de cultures marines ayant fait l'objet d'une annonce et d'une enquête publique par affiche apposée du 24/09/2020 au 24/10/2020 dans :

➤ Les mairies de ANGOULINS, ARS-EN-RE, AYTRE, CHATELAILLON-PLAGE, FOURAS, L'HOUMEAU, LA COUARDE-SUR-MER, LA ROCHELLE, LES PORTES-EN-RE, LOIX, MARSILLY, NIEUL-SUR-MER, YVES

_ Les locaux de la Direction départementale des territoires et de la mer de

N'ont pas fait l'objet d'observations

Ont fait l'objet des observations ci-jointes

Fait à

, le

Direction
Départementale des
Territoires et de la Mer
Direction Mer et Littoral
Unité Culture Marines
et Pêche



AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

AVIS

ENQUETE PUBLIQUE n° EP_LR_sept_2020
du 24/09/2020 au 24/10/2020

Article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime

Il sera ouvert du **24/09/2020** au **24/10/2020** une enquête publique sur les demandes d'autorisations d'exploitation de cultures marines désignées sur le (s) feuillet (s) ci-joints .

Toute personne qui aurait à présenter des moyens d'oppositions contre les projets ci-après ou à faire des observations à leur sujet devront les consigner, pendant la durée de l'enquête, sur le cahier mis à la disposition du public dans :

- Les mairies de ANGOULINS, ARS-EN-RE, AYTRE, CHATELAILLON-PLAGE, FOURAS, L'HOUMEAU, LA COUARDE-SUR-MER, LA ROCHELLE, LES PORTES-EN-RE, LOIX, MARSILLY, NIEUL-SUR-MER, YVES
- Les locaux de la délégation à la mer et au littoral de La Rochelle

Les demandes concurrentes visant tout ou partie de chaque emplacement en cause devront être établies dans les formes réglementaires et parvenir au plus tard le 24 octobre 2020 auprès de le directeur départemental des territoires et de la mer Alain PRIOL
Arrête la présente liste à **9** demandes.

Fait à La Rochelle le 11/09/2020

pour le directeur départemental des territoires et de la mer

Le contrôleur des cultures marines

DDTM Charente-Maritime
Délégation à la mer et au littoral
Service des activités maritimes
Cultures marines et pêche
89, Avenue des Cordeliers
17018 LA ROCHELLE CEDEX 1

Benoît BARTHE

ENQUETE PUBLIQUE n° EP_LR_sept_2020 du 24/09/2020 au 24/10/2020

N° Demande	Demandeur	Nature Opération(s)	Parcelle	Surface ou Longueur	Caractéristiques	Commune	Localisation
LR20/0177	GATELIER JULIEN MAXIME	Agrandissement (superficie / longueur)	75076161	993 m ²	(Terre plein) DPM littoral(balancement des marées)	ARS-EN-RE	FIERS D'ARS, FIERS D'ARS
LR20/0150	L'OCEAN LA CABANE	Création	38254351	283 m ²	(Atelier Magasin) DPM littoral(balancement des marées)	AYTRE	GODECHAUD, AYTRE
LR20/0149	L'OCEAN LA CABANE	Création	38206341	494 m ²	(Terre Plein) DPM littoral(balancement des marées)	AYTRE	GODECHAUD, AYTRE
LR20/0160	COUV RAT SEBASTIEN CLEM ENT	Renouvellement Substitution à un tiers	38002934	1440 m ²	Huître creuse Dépôt surélevé (Dépôt) Ø DPM littoral(balancement des marées)	AYTRE	AYTRE, AYTRE
LR20/0161	HUITRES COUV RAT	Renouvellement Substitution à un tiers	38029335	1440 m ²	Huître creuse Dépôt surélevé (Dépôt) Ø DPM littoral(balancement des marées)	AYTRE	AYTRE, AYTRE
LR20/0146	HUITRES ROUSSELOT SCEA	Renouvellement	52003935	1231 m ²	Huître creuse En surélevé terrain découvert (Captage/Elevage) Ø DPM littoral(balancement des marées)	FOURAS	POINTE DE LA FUMEE, FOURAS
LR20/0179	AUBERGE PAYSANNE DE LA MER	Création	90431001	33 m ²	Divers Huître/Moule/Coquillage Dépôt bassin insubmersible (Dépôt) Ø DPM en mer	NIEUL-SUR-MER	LAUZIERES, LA BOURELLE

* Situation antérieure

DDTM Charente-Maritime

Délégation à la mer et au littoral

Service des activités maritimes

Cultures marines et pêche

89, Avenue des Cordeliers

17018 LA ROCHELLE CEDEX 1



Benoît BARTHE

LR20/0179	AUBERGE PAYSANNE DE LA MER	Création	90431002	47 m ²	Eau de réserve Bassin de décantation (Dépôt) O DPM en mer	NIEUL-SUR-MER	LAUZIERES, LA BOURELLE
LR20/0156	HURTAUD FRANCK JEAN PIERRE	Renouvellement	49205863	** 150 m	Moule Sur bouchot (Captage/Elevage) O DPM littoral(balancement des marées)	YVES	BAIE D'YVES, BAIE D'YVES
LR20/0155	HURTAUD LAURENT GERARD	Renouvellement	49206065	** 150 m	Moule Sur bouchot (Captage/Elevage) O DPM littoral(balancement des marées)	YVES	BAIE D'YVES, BAIE D'YVES
LR20/0156	HURTAUD FRANCK JEAN PIERRE	Renouvellement	49205762	** 150 m	Moule Sur bouchot (Captage/Elevage) O DPM littoral(balancement des marées)	YVES	BAIE D'YVES, BAIE D'YVES

DDTM Charente-Maritime
 Délégation à la mer et au littoral
 Service des activités maritimes
 Cultures marines et pêche
 89, Avenue des Cordeliers
 17018 LA ROCHELLE CEDEX 1



Benoît BARTHE